



Albi, jeudi 29 septembre 2016

Objet : Préparation de la CAPD du lundi 3 octobre 2016 concernant la formation continue

Madame la Directrice Académique,

Il y a un peu plus d'un an nous adoptions dans le cadre d'un renouvellement des instances le Règlement Intérieur de la CAPD du Tarn, Règlement Intérieur qui se base sur les textes nationaux organisant cette instance.

Notre article 5 stipule : « Dans le respect des dispositions de l'art.39 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 susvisé, l'ordre du jour de chaque réunion de la commission est arrêté par la présidente. Cet ordre du jour, accompagné autant que possible des documents qui s'y rapportent, est adressé aux membres de la commission en même temps que les convocations. S'ils ne peuvent pas être transmis en même temps que les convocations et que l'ordre du jour, les documents qui se rapportent à cet ordre du jour doivent être adressés aux membres de la commission au moins huit jours avant la date de la réunion »

Nous n'avons eu de cesse dans nos déclarations liminaires et dans nos interventions de vous demander de respecter cette réglementation afin que nous soyons à même d'exercer nos mandats en tant que représentants du personnel.

Vous nous convoquez demain en groupe de travail pour préparer une CAPD qui va se tenir lundi 3 octobre et à ce jour nous n'avons toujours aucun documents préparatoires.

Nous constatons qu'une fois encore la CAPD va se dérouler telle une chambre d'enregistrement : nous ne souhaitons pas siéger dans de telles conditions .

C'est pourquoi nous vous demandons de reporter la CAPD jeudi ou vendredi prochain afin que nous ayons le temps d'exercer pleinement nos rôles de délégués du personnels.

Nous serons présents demain au groupe de travail.

Nous souhaiterions recevoir très rapidement les documents nous permettant de préparer ce groupe de travail et la CAPD :

- Noms des collègues ayant demandé des stages ainsi que leur classement par ordre de préférence.
- L'AGS des collègues.
- L'intitulé et les dates des stages que chacun a demandé au cours de sa carrière , qu'ils aient été acceptés ou refusés, et la date du dernier stage effectué.

De nombreux stages depuis un an ayant été annulés ou raccourcis nous souhaiterions que cela soit également porté à notre connaissance.

De plus, nous souhaiterions connaître l'ordre du jour de cette CAPD.

Madame la Directrice Académique, nous vous informons que si vous ne répondez pas favorablement à nos demandes, nous prendrions nos responsabilités.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Bérengère Bascoul et Mathieu Moles
Pour le SNUipp-FSU 81

Céline Felipe
Pour le SNUDI-FO 81